

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

Le service Loisirs Enfance Jeunesse recrute des Accompagnateurs de Vie et de Loisirs pour accompagner des enfants à besoins éducatifs particuliers, accueillis dans les Accueils périscolaires et extrascolaires

ACCOMPAGNANT DE VIE ET DE LOISIRS 3-11 ANS

Temps non complet (28h)

(Cadre d'emplois des adjoints d'animation)

CDD du 29 août 2025 au 3 juillet 2026

Au sein d'une équipe d'animation, vous accompagnez un ou des enfant(s) âgés(s) de 3 à 11 ans dans son/leur quotidien, et gérez les moments de transition (regroupement, temps calme, déplacement en groupe,...) en tenant compte de ses besoins spécifiques. Suivant les protocoles d'accueils mis en place, vous pouvez être amené à administrer des médicaments.

Vos missions :

- Accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne (habillage, lever et coucher du jeune enfant lors de la sieste, aide à la prise des repas, aide à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale, etc.)
- Accompagner l'enfant dans l'accès aux animations ; adapter le matériel et les consignes en prenant en compte le rythme, les compétences et les besoins de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- Faire le lien entre l'équipe d'animation et la famille

Connaissances professionnelles recherchées :

- Les besoins de l'enfant
- L'accueil d'un public en situation de handicap
- La réglementation et la sécurité des usagers en ACM
- Les techniques d'animation et d'encadrement
- Les acteurs éducatifs et leurs rôles

Contraintes liées au poste :

- Amplitude horaires variables entre 11h45 et 18h35 (du lundi au vendredi, en périodes scolaires), pouvant être découpés dans la journée avec des missions cumulables (adaptabilité requise). Planning annualisé
- Intervention sur tous les types d'accueils
- Quelques réunions possibles en soirée ou le samedi
- Équipement vestimentaire requis selon les missions

Savoir-être nécessaires :

- Autonomie
- Patience
- Sens de la pédagogie
- Travail en équipe

Rémunération : statutaire, IFSE

Conditions requises pour participer au recrutement sur un poste d'Accompagnant de vie et de Loisirs:

- Etre titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne
SOIT
- Etre titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'animation
SOIT
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes ou enfants en situation de handicap
SOIT
- Justifier d'un titre ou diplôme classé au moins de niveau IV (baccalauréat ou équivalent)

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de Mr le Maire sous **réf. 2025-57** à

recrutement@lachapellesurerdre.fr

vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**